

Destination Morvan

MON ACTIVITÉ TOURISTIQUE EST-ELLE DURABLE ?

Guide de bonnes pratiques

PRÉAMBULE

Le **tourisme durable**, notion inscrite dans la charte du Parc naturel régional du Morvan, vise à **concilier la découverte touristique du Morvan et la préservation de son patrimoine naturel et culturel exceptionnel**. Il s'agit d'une approche responsable du tourisme qui met l'accent sur le développement économique local, le respect de l'environnement, l'implication des habitants et la sensibilisation des visiteurs à la préservation des ressources.

Ce n'est pas une simple tendance passagère, mais **une vision d'avenir, plébiscitée par la clientèle**.

Ce guide s'adresse à tous les porteurs de projets touristiques.

Que vous soyez particulier, professionnel du tourisme, entrepreneur, association, agriculteur ou encore collectivité territoriale, **chacun joue un rôle essentiel** dans la concrétisation de cette vision. Les pages qui suivent vous invitent à **interroger le sens donné à votre projet**, dès sa conception.

Nous y avons regroupé un ensemble de bonnes pratiques qui vous permettront de **garantir la cohérence de votre projet avec les principes du tourisme durable**. Vous y trouverez des conseils concernant la gestion des ressources naturelles, la préservation du patrimoine bâti, la promotion des produits locaux, l'accueil des visiteurs, la communication et bien d'autres aspects importants.

Ce guide se veut être **un outil pratique, facile à consulter**. Il est également évolutif. Nous vous encourageons donc à le compléter et à l'enrichir en nous faisant part de vos retours d'expérience, afin de le rendre encore plus pertinent et adapté aux réalités du terrain.

En suivant ses préconisations, vous contribuerez au rayonnement du Parc naturel régional du Morvan en tant que destination d'écotourisme exemplaire.

Bonne lecture et bonnes pratiques à tous !



AU SOMMAIRE

6 GRANDES QUESTIONS POUR VOUS GUIDER
DANS VOTRE PROJET :



1. PARTICIPE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT LOCAL
DU MORVAN ?

4



2. PRÉSERVE-T-IL LA RESSOURCE EN EAU ?

9



3. OPTIMISE-T-IL LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ? 11



4. LIMITE-T-IL LES ÉMISSIONS DE GES
(GAZ À EFFET DE SERRE) ?

13



5. PRÉSERVE-T-IL LA BIODIVERSITÉ ?

15



6. PREND-IL EN COMPTE LA PRODUCTION
DE DÉCHETS ?

17



CARTE DU MORVAN

19



1.

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DU MORVAN

Le tourisme est un secteur économique important du Morvan. Les besoins quotidiens des habitants et ceux des touristes se rejoignent sur de nombreux points : commerces de proximité, produits locaux, offre de loisirs/culturelle, mise en valeur du patrimoine et des paysages, tranquillité.

Pour que le tourisme soit vecteur de développement du territoire, il se doit d'être équilibré et ancré localement, pour que le bien-être des habitants soit lié à celui des visiteurs.





J'APPORTE MA PLUS-VALUE À LA DESTINATION MORVAN

- mon projet permet de **diversifier ou de compléter l'offre touristique**
▶ *nouvelle offre de loisirs, d'hébergement, de services, tourisme 4 saisons...*
- mon projet participe à l'**adaptation de l'offre touristique**, il répond aux **attentes actuelles de la clientèle et au potentiel du territoire**
▶ *tourisme de nature, de culture, réalisation d'une étude de marché...*
- si mon projet est à proximité d'un itinéraire de randonnée, il est en **cohérence avec la stratégie** conduite par le Parc du Morvan
▶ *équipements adaptés à l'accueil des itinérants, accueil à la nuitée...*
- je raisonne de manière **durable et responsable la communication et la commercialisation** de mon projet
▶ *lien avec l'office du tourisme local, plateforme de réservation durable, éditions et supports de communication raisonnés...*



Ressources utiles :

En amont de mon projet, je contacte le Pôle tourisme du Parc naturel régional du Morvan au 03 86 78 79 00.

Pour connaître les chiffres clés du tourisme et les tendances actuelles, je me rapproche de :

- l'agence de développement touristique de mon département : Côte d'Or Attractivité, Nièvre Attractive, Yonne Tourisme, Mission Tourisme 71.
- Bourgogne-Franche-Comté Tourisme.

Pour affiner ou valoriser mon projet, je contacte l'office du tourisme de ma communauté de communes (CC) :

- CC Avallon-Vézelay-Morvan : www.destinationgrandvezelay.com
- CC Bazois Loire Morvan : www.rivesdumorvan.fr
- CC du Grand Autunois Morvan : www.autun-tourisme.com
- CC Morvan Sommets et Grands Lacs : www.morvansommetssetgrandslacs.com
- CC du Pays d'Arnay-Liernais : www.tourisme-arnayliernais.fr
- CC de Saulieu-Morvan : www.tourisme.saulieu-morvan.fr
- CC Tannay Brinon Corbigny : www.tannay-brinon-corbigny.fr/decouvrez/tourisme
- CC Terres d'Auxois : www.terres-auxois.fr

Retrouver les grands itinéraires du Morvan : *

- Le GR®13, le GRP® Tour du Morvan, le GRP® Tour de l'Avallonnais : www.mongr.fr/trouver-prochaine-randonnee/carte
- La Grande Traversée du Massif Central en VTT : www.la-gtmc.com/itineraire
- Bibracte-Alésia, le Tour équestre du Morvan, le Tour du Morvan des Sommets : www.rando.parcdumorvan.org
- Le Chemin d'Assise : www.chemindassise.org/fr/itineraire et le Chemin Pélerin : www.cheminpelerin-vezelay-autun.fr

JE MOBILISE ET VALORISE LES RESSOURCES LOCALES



pour mes travaux, je favorise l'utilisation de **matériaux biosourcés et/ou locaux**

► *matériaux issus de la biomasse : bois, paille, chanvre, ouate de cellulose, laine de mouton...*



je sollicite des **artisans et professionnels locaux**

► *artisans du bâtiment, métiers d'art, acteurs culturels...*



je m'approvisionne en **produits alimentaires locaux**, privilégiant ceux qui sont issus de l'**agriculture biologique**



Ressources utiles :

Pour un conseil gratuit et indépendant sur les choix de matériaux, et plus généralement sur l'architecture de mon projet, je contacte le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de mon département.

Pour trouver un artisan qualifié et des conseils : www.france-renov.gouv.fr

Pour m'informer sur les enjeux de la transition énergétique et écologique dans le secteur du bâtiment : www.pole-energie-bfc.fr

Pour une réhabilitation responsable du bâti ancien, je m'informe auprès du centre de ressources du CREBA : www.rehabilitation-bati-ancien.fr

Pour trouver des producteurs locaux :

- www.parcs-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc
- www.biobourgogne-vitrine.org
- www.jveuxdulocal21.fr
- www.jveuxdulocal58.fr
- www.jveuxdulocal.fr [71]
- www.jveuxdulocal89.fr

JE CONSTRUIS UN PROJET " COMPATIBLE " AVEC LE TERRITOIRE OÙ JE M'INSTALLE



j'associe les **partenaires institutionnels** en amont de mon projet

► *Parc du Morvan, office du tourisme, agence de développement touristique de mon département, mairie...*



la **population et les associations locales** en lien avec mon projet sont informées voire **impliquées** dans mon projet

► *acceptation locale, mise en tourisme concertée pour les projets des collectivités...*



je prends en compte l'**impact de mon projet sur le site et le voisinage**
 ► *impact de l'affluence, du bruit, de l'éclairage...*



mon projet génère des **retombées économiques locales**
 ► *travail avec les entreprises locales, réseaux de prestataires, emploi direct ou indirect, taxe de séjour...*



mon projet contribue à la **qualité de l'emploi local**
 ► *type de contrat, revenus, bien-être au travail, économie sociale et solidaire...*



Ressources utiles :

Pour m'accompagner sur le modèle économique, je peux compter sur :

- l'agent de développement économique de ma communauté de communes
- l'agence de développement touristique de mon département
- BGE Côte d'Or - Saône-et-Loire : www.bge-perspectives.com
- BGE Nièvre - Yonne : www.bge-nievreyonne.fr

JE VEILLE À L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DE MON PROJET



mon projet s'intègre dans son **environnement paysager et architectural**
 ► *constructions neuves, rénovation, aménagements...*



mon projet de rénovation respecte le style et la **valeur architecturale et patrimoniale du bâtiment** que je transforme
 ► *rénovation, extension...*



mon projet répond aux **obligations réglementaires sur l'affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux**
 ► *signalétique, pré-enseigne et enseigne...*



Ressources utiles :

En amont de mon projet, je consulte le guide de recommandations architecturales et paysagères Habiter en Morvan, ainsi que la plaquette d'information sur l'affichage publicitaire dans le Parc du Morvan.

Pour un conseil gratuit et indépendant sur l'architecture de mon projet, je contacte le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de mon département.

Pour une réhabilitation responsable du bâti ancien, je m'informe auprès du centre de ressources du CREBA : www.rehabilitation-bati-ancien.fr

Pour connaître la situation de ma parcelle en matière d'urbanisme et de servitudes d'utilité publique, je m'informe sur le Géoportail de l'urbanisme et je consulte en mairie les documents d'urbanisme en vigueur dans ma commune.

JE PRÊTE ATTENTION À L'ACCESSIBILITÉ DE MON PROJET



je pense à l'accueil des personnes en situation de handicap

▶ accès aux installations ou activités pour les personnes en situation de handicap (pour tous les types de handicaps)...



les services et activités que je propose sont aussi accessibles aux habitants

▶ offre de loisirs...



Ressources utiles :

Le Parc du Morvan dispose d'un pool de matériels adaptés aux personnes en situation de handicap, pour la pratique des activités de pleine nature.

Contact au 03 86 78 79 00 / contact@parcdumorvan.org.

Pour une première approche de la démarche de mise en accessibilité de mon projet (pour les handicaps auditif, mental, moteur et visuel) : [Évaluateur Tourisme & Handicap](#)

Je consulte le [Guide pratique et d'inspiration pour un tourisme inclusif](#) de l'association Acteurs du Tourisme Durable (ATD)

Pour être conseillé, je me rapproche de l'agence de développement touristique de mon département : [Côte d'Or Attractivité](#), [Nièvre Attractive](#), [Yonne Tourisme](#), [Mission Tourisme 71](#).



2.

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Dans le Morvan, du fait du réchauffement climatique, le débit moyen des cours d'eau a déjà baissé de 14 % depuis les années 60. L'état écologique de certaines rivières et plans d'eau du Morvan est dégradé. En période estivale, dans certaines communes, la distribution d'eau potable connaît déjà des restrictions par manque de ressource.

Au regard de cet état des lieux, il est important d'agir pour la préservation qualitative et quantitative de la ressource en eau, fondamentale pour l'attractivité touristique du Morvan.

JE MAÎTRISE LA CONSOMMATION D'EAU NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION ET AU FONCTIONNEMENT DE MON PROJET

- j'anticipe un **usage économe de l'eau**
 - ▶ *installation d'équipements économes (réducteurs de débits...), suivi des consommations, arrosage limité, toilettes sèches...*
- j'**implique les visiteurs** dans la préservation de la ressource en eau
 - ▶ *affichages d'écogestes incitant à réduire leur consommation, à la préservation des milieux aquatiques...*
- mon projet **lutte contre l'imperméabilisation des sols**
 - ▶ *emprise au sol limitée au strict nécessaire, parkings et voies de circulation qui laissent s'infiltrer l'eau...*
- mon projet prévoit une **valorisation des eaux pluviales**
 - ▶ *récupération et utilisation de l'eau de pluie (toilettes, arrosage), noue paysagère...*



Ressources utiles :

Je consulte le guide ADEME :

Eau et énergie : comment réduire la facture ? 50 trucs et astuces

JE LIMITE L'IMPACT DE MON PROJET SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

- j'utilise des produits qui **n'affectent pas la qualité de l'eau**
 - ▶ *suppression des composés dangereux dans les produits d'entretien, pas de produits phytosanitaires, désherbage thermique...*
- j'installe un **dispositif d'assainissement vertueux**
 - ▶ *contrôle et entretien régulier du système d'assainissement...*



Ressources utiles :

Je me rapproche de la mairie pour connaître le mode de gestion des eaux usées sur ma commune.

Je consulte le Petit guide pratique pour adopter le ménage écologique

Je consulte le guide ADEME : Jardiner 100 % naturel



3.

OPTIMISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Avec l'augmentation du coût de l'énergie, les enjeux d'approvisionnement et les considérations climatiques, l'optimisation de la consommation d'énergie dans le secteur du tourisme est un enjeu important pour améliorer la durabilité environnementale et socio-économique de la Destination Morvan. Cela contribue également à une expérience positive pour les visiteurs qui sont de plus en plus sensibles à l'impact environnemental de leurs voyages.

Pour agir sur ce point, deux leviers peuvent être actionnés : la sobriété, qui consiste à réduire le besoin d'énergie à la source, et l'efficacité énergétique qui vise à utiliser moins d'énergie pour satisfaire un même besoin.

JE FAIS LE CHOIX DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

□ j'implique les visiteurs dans les économies d'énergie et je donne l'exemple dans mes pratiques

▶ *affichages d'écogestes incitant à réduire leur consommation : arrêt des appareils en veille...*



□ je prends en compte l'impact numérique de mon projet

▶ *réduction de l'empreinte digitale (ex : site internet éco-conçu), sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques...*



Ressources utiles :

Je consulte le guide de l'ADEME [En route vers la sobriété numérique](#)

Je consulte le guide ADEME :

[Eau et énergie : comment réduire la facture ? 50 trucs et astuces](#)

JE GAGNE EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

□ en cas d'acquisition d'un bâtiment, je tiens compte du Diagnostic de Performance Energétique (DPE) et de ses préconisations

□ je vérifie et j'ajuste l'isolation de mes bâtiments

▶ *construction neuve ou rénovation énergétique, gestion du confort été (chaleur)/ hiver (froid), labellisation de la performance énergétique, artisans RGE (Reconnus Garants de l'Environnement)...*

□ j'installe des équipements moins énergivores

▶ *éclairage à LED, électroménager de catégorie A ou plus...*

□ j'anticipe la chaleur estivale en végétalisant ma parcelle

▶ *adaptation au changement climatique, ombre, îlot de fraîcheur...*

□ j'optimise la qualité bioclimatique de mon bâtiment

▶ *orientation du bâtiment, apports solaires, éclairage naturel...*



Ressources utiles :

Je suis une collectivité ou une entreprise touristique, je contacte la mission "énergie" au Parc du Morvan au 03 86 78 79 00.

Je suis particulier, je trouve un interlocuteur local pour des conseils en énergie sur www.france-renov.gouv.fr

Pour un conseil gratuit et indépendant sur l'architecture de mon projet, je contacte le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de mon département.



4.

LIMITER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Les différents scénarios établis par les scientifiques du GIEC montrent que le changement climatique est en cours. Son origine humaine est avérée. Ses effets sont déjà perceptibles dans le Morvan (augmentation du nombre de jours chauds, baisse du débit des cours d'eau...). Pour le limiter, il est nécessaire de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de façon immédiate, forte, durable et généralisée.

Le secteur du tourisme se doit de prendre sa part dans la lutte contre le changement climatique, mais il doit aussi s'adapter à ces effets.

J'OPTE POUR UNE CONSTRUCTION OU UNE RÉNOVATION BAS CARBONE



- j'utilise des **énergies renouvelables**
 - ▶ *choix d'un fournisseur d'électricité verte, circuit court énergétique, bois énergie, photovoltaïque, chauffe-eau solaire...*
- je choisis des **matériaux de construction bas carbone**
 - ▶ *matériaux biosourcés (bois, paille...), isolation en fibre de bois, chanvre...*



Ressources utiles :

VertVolt, un label pour choisir son électricité verte

Je suis une collectivité ou une entreprise touristique, je contacte la mission "énergie" au Parc du Morvan au 03 86 78 79 00.

Je suis particulier, je trouve un interlocuteur local pour des conseils en énergie sur www.france-renov.gouv.fr

Pour un conseil gratuit et indépendant sur l'architecture de mon projet, je contacte le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de mon département.

Pour m'informer sur les enjeux de la transition énergétique et écologique dans le secteur du bâtiment : www.pole-energie-bfc.fr

Pour une réhabilitation responsable du bâti ancien, je m'informe auprès du centre de ressources du CREBA : www.rehabilitation-bati-ancien.fr

JE SUIS ACTEUR DE LA MOBILITÉ DE MES CLIENTS

- je favorise les **déplacements décarbonés**
 - ▶ *alternative à la voiture individuelle thermique, information des visiteurs sur l'accessibilité en train, mise à disposition de bornes de recharge électrique...*
- mon projet contribue au **développement des mobilités actives**
 - ▶ *réflexion sur la place du vélo (parking sécurisé, recharge possible...), accueil des randonneurs...*



Ressources utiles :

Je consulte les fiches pratiques du Cerema :

- Vélo Aménagements - Recommandations et retours d'expériences
- Plan d'actions pour les mobilités actives

Je consulte le guide Atout France et ENEDIS : Réinventer les mobilités pour un tourisme durable



5.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La nature préservée du Morvan est une source d'attractivité touristique importante et correspond aux aspirations des visiteurs. Le tourisme peut cependant avoir un impact négatif sur la biodiversité en participant à la dégradation des écosystèmes (artificialisation des sols, fréquentation excessive, dérangement...).

Il s'agit de trouver un équilibre entre le développement des activités touristiques et la préservation des milieux naturels.



JE GÈRE DE FAÇON DURABLE MES ESPACES AMÉNAGÉS

- je choisis des **espèces locales**, adaptées au climat actuel et futur, dans mes **aménagements paysagers**
 - ▶ *végétaux vivaces, sobre en eau, pas d'espèces exotiques envahissantes...*
- je mets en œuvre des **pratiques écologiques** dans l'entretien de mes espaces verts
 - ▶ *pas de produits phytosanitaires, désherbage thermique, fauche tardive et différenciée, arrosage limité...*
- je **limite l'éclairage de nuit** à l'extérieur
 - ▶ *mise en place de détecteurs de mouvement, éclairage ciblé et orienté vers le sol...*



Ressources utiles :

En amont de mon projet, je consulte le guide de recommandations architecturales et paysagères [Habiter en Morvan](#)

[Vivre avec l'obscurité - Guide pour un éclairage raisonné](#)

Pour connaître la situation de ma parcelle en matière d'urbanisme et de servitudes d'utilité publique, je m'informe sur le [Géoportail de l'urbanisme](#) et je consulte en mairie les préconisations faites dans les documents d'urbanisme.

Je consulte le guide ADEME : [Jardiner 100 % naturel](#)

JE PROTÈGE LES ESPACES NATURELS SENSIBLES



- je vérifie si mon projet se situe dans une zone à enjeux de biodiversité
 - ▶ *Natura 2000, espace sensible, zone humide, cours d'eau, Grand Site de France...*
- je prête attention à l'impact de mon activité sur la biodiversité
 - ▶ *fréquentation touristique qui n'affecte pas le milieu naturel de manière irréversible...*
- mon projet participe à la **renaturation**, à l'amélioration de milieux dégradés
 - ▶ *restauration du milieu naturel, création d'un verger conservatoire...*
- je sensibilise les visiteurs à la fragilité des sites naturels
 - ▶ *panneaux pédagogiques, animations, communication sur les enjeux liés au site...*



Ressources utiles :

Je consulte la carte de l'[observatoire sur les aires protégées](#) dans le Parc naturel régional du Morvan et pour plus de précisions, je contacte le Pôle ressources naturelles du Parc naturel régional du Morvan au 03 86 78 79 00.

Pour connaître la situation de ma parcelle en matière d'urbanisme et de servitudes d'utilité publiques, je m'informe sur le [Géoportail de l'urbanisme](#) et je consulte en mairie les documents d'urbanisme en vigueur dans ma commune.



6.

MAÎTRISER LA PRODUCTION DES DÉCHETS

Dans le Morvan comme ailleurs, un déchet qui n'est pas valorisé ou recyclé est soit incinéré, soit stocké. De fait, le meilleur déchet est celui que l'on ne génère pas. En évitant d'acheter un produit dont on n'a pas vraiment besoin ou en retardant au maximum sa fin de vie (réparation, seconde vie), on limite les impacts environnementaux associés à la fabrication d'un produit neuf (extraction de matière première, consommation d'énergie).

Afin de contribuer à l'image "nature" de la Destination Morvan, il est important que l'ensemble des acteurs du tourisme soient mobilisés pour maîtriser la production de déchets et les valoriser.

JE RÉDUIS MES DÉCHETS À LA SOURCE



- ☐ je réduis les emballages dans les produits que j'achète et dans ceux que je vends
 - ▶ *recours au vrac, contenants alimentaires réutilisables, vers une destination "zéro plastique"...*
- ☐ j'évite la diffusion d'objets gadgets ou je privilégie les objets utiles et réutilisables
- ☐ je limite le plus possible l'usage de vaisselle jetable et j'exclus la vaisselle jetable en plastique

JE PRIVILÉGIE LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE

- ☐ j'achète des équipements de seconde main et j'utilise si possible des matériaux de réemploi
 - ▶ *matériel reconditionné, décoration et aménagement d'occasion, pierres de réemploi...*
- ☐ je mets en place le tri des déchets et je sensibilise les visiteurs
- ☐ je composte et je valorise les déchets organiques



Ressources utiles :

Je me pose les bonnes questions avant d'acheter :
www.epargnonsnosressources.gouv.fr/

Je me rapproche de ma communauté de communes pour être conseillé sur le tri sélectif et m'informer sur la gestion locale des déchets (ramassage, déchetterie, ...)

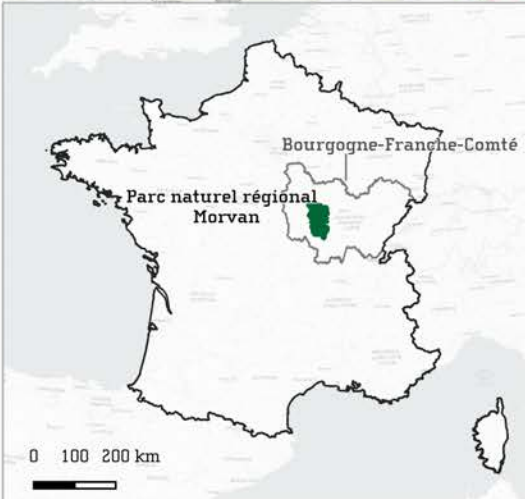
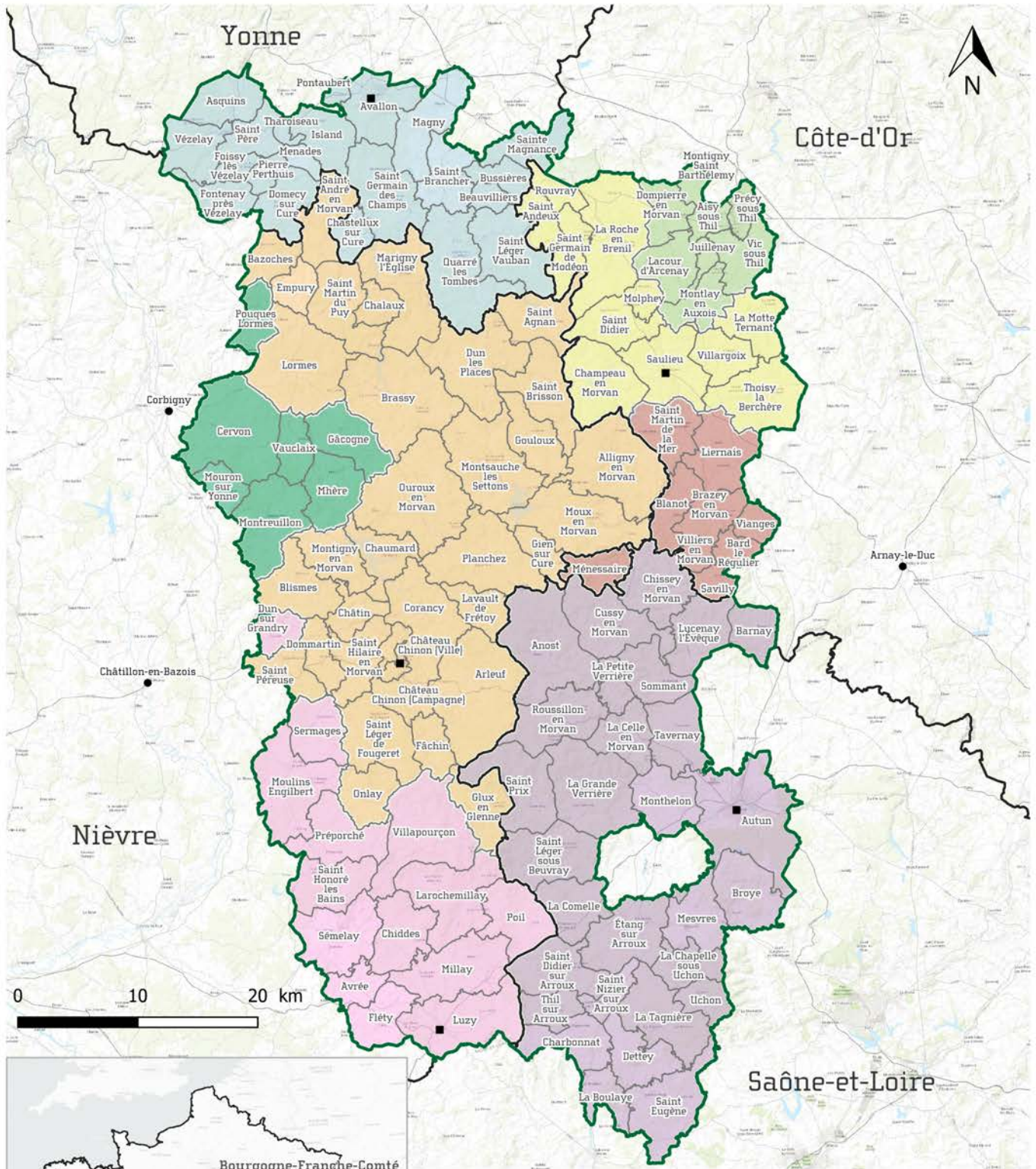
Je télécharge l'application "Guide du tri" de Citéo pour connaître les consignes de tri locales

Je consulte [la carte de la réparation et du réemploi](#), ainsi que [l'assistant au tri de l'ADEME](#).

Réduire, réutiliser, recycler. Ces "3R" sont les piliers d'une consommation plus responsable.



LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN



LEGENDE

- | | |
|---------------------------|----------------------------------|
| ■ Villes principales | Communautés de Communes (CC) |
| ● Communes partenaires | CC Avallon, Vézelay, Morvan |
| ▭ Limite du PNR du Morvan | CC Bazois Loire Morvan |
| ▭ Départements | CC de Saulieu |
| ▭ Communes | CC des Terres d'Auxois |
| | CC du Grand Autunois Morvan |
| | CC du Pays Arnay Liernais |
| | CC Morvan Sommets et Grands Lacs |
| | CC Tannay-Brinon-Corbigny |

GUIDE PUBLIÉ PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN

*

Contact :

Benoît LACROIX, chargé de mission tourisme en transition

benoit.lacroix@parcdumorvan.org

03 86 78 79 40



La publication de ce guide est soutenue par :



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



Janvier 2025